

## TARIFS DOUANIERS AMERICAINS

### Nouvelles séries de mesures visant à protéger les entreprises et travailleurs canadiens \_ Gouvernement du Canada

Programme	Programme de travail partagé de l'assurance-emploi (AE)	Banque de développement du Canada ( BDC)	Programme d'aide au commerce extérieur d'Exportation et développement Canada (EDC)	Programme Canexport	Financement agricole Canada
<b>Définition de la mesure</b>	Le programme de Travail partagé est un programme conçu pour aider les employeurs et les employés à éviter les mises-à-pied lorsque survient un ralentissement temporaire du niveau d'activité normale d'une entreprise indépendant de la volonté de l'employeur.	Montant de 500 millions de dollars prévus sous forme de prêts à taux préférentiels pour les entreprises, afin de soutenir celles touchées dans les secteurs directement visés par les droits de douane et les entreprises qui font partie de leurs chaînes d'approvisionnement.	Ce programme met à disposition des entreprises canadiennes exportant des biens une somme de 5 milliards de dollars sur deux ans pour les aider à pénétrer de nouveaux marchés et à faire face à l'incertitude économique	Le programme CanExport PME a pour mandat d'appuyer les efforts d'exportation des entreprises canadiennes, qui sont les principaux producteurs de biens et services et/ou les principaux acteurs de l'exportation de biens et services canadiens, vers de nouveaux marchés internationaux.	Un milliard \$ en nouveaux prêts pour aider à atténuer les enjeux financiers avec le nouveau Programme de soutien à la clientèle en cas de perturbations commerciales à l'intention de l'industrie agricole et agroalimentaire.

<b>Aide disponible</b>	Le versement de prestations d'assurance emploi aux salariés qui conviennent avec leur employeur de réduire leurs heures de travail en raison d'une baisse d'activité indépendante de la volonté de l'employeur. Flexibilité des mesures spéciales du Travail partagé : une durée maximale de l'accord du Travail partagé allant jusqu'à 76 semaines; la suppression de la période d'attente obligatoire entre deux accords.	Les prêts peuvent aller de 100 000 \$ à 2 millions de dollars, avec des conditions avantageuses. Les entreprises bénéficieront également de services consultatifs dans des domaines comme la gestion financière et la diversification des marchés (résilience commerciale).	Solutions de financement et d'assurance pour gérer les risques et vous aider à saisir de nouvelles occasions	Chaque projet doit comporter un financement d'au moins 10 000 \$ CA et d'au plus 50 000 \$ CA par année. Ainsi, le coût total de chaque projet doit se chiffrer entre 20 000 \$ CA et 100 000 \$ CA, financé à 50 % par le demandeur et à 50 % par le programme. Les contributions en nature ne sont pas autorisées. Deux types de financement : prêt ou subvention.	Report de paiements de capital pour une période maximale de 12 mois pour les prêts existants (clients actuels) Accès à une ligne de crédit supplémentaire pouvant atteindre 500 000 \$, garantie par un contrat de sûreté générale ou une hypothèque mobilière universelle (au Québec seulement) Soutien additionnel en vertu d'un prêt à terme
<b>Entreprises admissibles</b>	Les employeurs constatant une baisse de l'activité commerciale si: 1)elles sont nouvelles au programme du Travail partagé; 2)ont un accord de Travail partagé existant et 3) sont en activité au Canada depuis 1 an.	Conditions: 1) minimum 25 % de ventes vers les États-Unis. 2) Ventes de 2 M \$ et plus. 3)Flux de trésorerie positif et 4) démontrer de la profitabilité.	Exportation et développement Canada (EDC) vous considérera comme un exportateur si :1)vous vendez un bien ou un service à des clients étrangers 2)vous produisez un bien ou offrez un service intégré à une chaîne d'approvisionnement internationale et 3) vous prévoyez d'exporter un bien ou un service à l'avenir	1) Être une entreprise à but lucratif 2)Personne morale constituée en société à responsabilité illimitée ou une coopérative 3) Moins de 500 employés à temps plein 4) Revenus de 100 000 \$ à 100 millions au Canada lors du dernier exercice 5) Numéro actif de l'ARC 6) tous secteurs	Pour les entreprises satisfaisant aux critères de prêt requis, qu'elles fassent partie ou non de la clientèle existante. Les entreprises devaient être financièrement viables avant l'entrée en vigueur des tarifs.
	Les entreprises ont au minimum deux employés admissibles à l'AE qui acceptent une réduction d'heures et de partager tout travail disponible.			États-Unis ou marchés internationaux, pas les deux	

Pour plus de précisions, nous vous invitons à vous référer au texte des programmes sur Internet.

# TARIFS DOUANIERS AMERICAINS



Gouvernement  
du Canada

## Nouvelles séries de mesures visant à protéger les entreprises et travailleurs canadiens

Programme	Définition de la mesure	Aide disponible	Entreprises admissibles	Objectif
<b>Programme de travail partagé de l'assurance-emploi (AE)</b>	Le programme de Travail partagé est un programme conçu pour aider les employeurs et les employés à éviter les mises-à-pied lorsque survient un ralentissement temporaire du niveau d'activité normale d'une entreprise indépendant de la volonté de l'employeur.	Le versement de prestations d'assurance emploi aux salariés qui conviennent avec leur employeur de réduire leurs heures de travail en raison d'une baisse d'activité indépendante de la volonté de l'employeur. Flexibilité des mesures spéciales du Travail partagé : une durée maximale de l'accord du Travail partagé allant jusqu'à 76 semaines; la suppression de la période d'attente obligatoire entre deux accords.	Les employeurs constatant une baisse de l'activité commerciale si: 1)elles sont nouvelles au programme du Travail partagé; 2)ont un accord de Travail partagé existant; 3) sont en activité au Canada depuis 1 an; 4)Les entreprises ont au minimum deux employés admissibles à l'AE qui acceptent une réduction d'heures et de partager tout travail disponible.	Fournir un support pour les entreprises touchées afin de récupérer et d'éviter les mises-à-pied durant une période de temps spécifique.
<b>Banque de développement du Canada ( BDC)</b>	Montant de 500 millions de dollars prévus sous forme de prêts à taux préférentiels pour les entreprises, afin de soutenir celles touchées dans les secteurs directement visés par les droits de douane et les entreprises qui font partie de leurs chaînes d'approvisionnement.	Les prêts peuvent aller de 100 000 \$ à 2 millions de dollars, avec des conditions avantageuses. Les entreprises bénéficieront également de services consultatifs dans des domaines comme la gestion financière et la diversification des marchés (résilience commerciale).	Conditions: 1) Minimum 25 % de ventes vers les États-Unis. 2) Ventes de 2 M \$ et plus. 3)Flux de trésorerie positif et 4) Démontrer de la profitabilité.	Aider à contrer les effets des tarifs douaniers sur les exportations canadiennes vers les États-Unis grâce à un financement pouvant atteindre jusqu'à 2 millions de dollars

<p><b>Programme d'aide au commerce extérieur d'Exportation et développement Canada (EDC)</b></p>	<p>Ce programme met à disposition des entreprises canadiennes exportant des biens une somme de 5 milliards de dollars sur deux ans pour les aider à pénétrer de nouveaux marchés et à faire face à l'incertitude économique.</p>	<p>Solutions de financement et d'assurance pour gérer les risques et vous aider à saisir de nouvelles occasions</p>	<p>Exportation et développement Canada (EDC) vous considérera comme un exportateur si : 1) Vous vendez un bien ou un service à des clients étrangers 2) Vous produisez un bien ou offrez un service intégré à une chaîne d'approvisionnement internationale et 3) Vous prévoyez d'exporter un bien ou un service à l'avenir</p>	<p>Obtenir plus de fonds de roulement, protéger votre entreprise du risque de non-paiement, gérer les fluctuations des taux de change et composer avec l'incertitude commerciale découlant de l'imposition de tarifs.</p>
<p><b>Programme Canexport</b></p>	<p>Le programme CanExport PME a pour mandat d'appuyer les efforts d'exportation des entreprises canadiennes, qui sont les principaux producteurs de biens et services et/ou les principaux acteurs de l'exportation de biens et services canadiens, vers de nouveaux marchés internationaux.</p>	<p>Chaque projet doit comporter un financement d'au moins 10 000 \$ CA et d'au plus 50 000 \$ CA par année. Ainsi, le coût total de chaque projet doit se chiffrer entre 20 000 \$ CA et 100 000 \$ CA, financé à 50 % par le demandeur et à 50 % par le programme. Les contributions en nature ne sont pas autorisées. Deux types de financement : prêt ou subvention.</p>	<p>1) Être une entreprise à but lucratif 2) Personne morale constituée en société à responsabilité illimitée ou une coopérative 3) Moins de 500 employés à temps plein 4) Revenus de 100 000 \$ à 100 millions au Canada lors du dernier exercice 5) Numéro actif de l'ARC 6) tous secteurs 7) États-Unis ou marchés internationaux, pas les deux</p>	<p>Le programme soutient les entreprises canadiennes qui entretiennent des liens économiques significatifs avec le Canada, possèdent un potentiel de contribuer de façon appréciable à l'économie canadienne, et démontrent la capacité et la volonté d'élargir leurs activités à l'échelle mondiale.</p>
<p><b>Financement agricole Canada</b></p>	<p>Un milliard \$ en nouveaux prêts pour aider à atténuer les enjeux financiers avec le nouveau Programme de soutien à la clientèle en cas de perturbations commerciales à l'intention de l'industrie agricole et agroalimentaire.</p>	<p>Report de paiements de capital pour une période maximale de 12 mois pour les prêts existants (clients actuels) Accès à une ligne de crédit supplémentaire pouvant atteindre 500 000 \$, garantie par un contrat de sûreté générale ou une hypothèque mobilière universelle (au Québec seulement) Soutien additionnel en vertu d'un prêt à terme</p>	<p>Pour les entreprises satisfaisant aux critères de prêt requis, qu'elles fassent partie ou non de la clientèle existante. Les entreprises devaient être financièrement viables avant l'entrée en vigueur des tarifs.</p>	<p>Afin de soutenir l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne dans le contexte de l'imposition de tarifs, FAC offre 1 milliard de dollars en nouveaux prêts pour aider à atténuer les difficultés financières.</p>

# Québec



## Nouvelles séries de mesures visant à protéger les entreprises et travailleurs québécois

Programme	Définition de la mesure	Aide disponible	Entreprises admissibles	Objectif
<b>Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre</b>	Emploi Québec a récemment annoncé un investissement de 20 millions de dollars pour soutenir les entreprises québécoises face aux menaces de tarifs douaniers américains. Elle inclut également des programmes de formation pour renforcer les compétences des travailleurs et leur compétitivité.	Permet aux travailleurs et aux entreprises d'acquérir rapidement de nouvelles compétences et de renforcer leur compétitivité. Pour encourager la formation, le gouvernement remboursera jusqu'à 85 % des coûts admissibles.	Ces mesures ciblent particulièrement les secteurs manufacturier, du transport et des ressources naturelles, qui sont les plus touchés.	Cette initiative vise à aider les entreprises à maintenir leurs activités, améliorer leur productivité et diversifier leur production
<b>Programme FRONTIERE</b>	Soutenir les entreprises exportatrices québécoises confrontées à un manque de liquidités à cause de l'imposition de nouveaux tarifs douaniers américains.	Prêt portant intérêt pouvant atteindre un montant maximal de 50 000 000 \$. - Terme maximum de 7 ans. - Moratoire de remboursement du capital pouvant aller jusqu'à 24 mois.	Entreprises manufacturières ou d'un secteur primaire dont les exportations sont assujetties à tout nouveau tarif douanier américain et ayant: - un chiffre d'affaires de 3 000 000 \$ ou plus - au moins 25 % de son chiffre d'affaires généré par des exportations aux États Unis. - démontré une rentabilité pour au moins un des deux derniers exercices financiers.	Favoriser le maintien des activités et des liquidités des entreprises à court terme afin de leur permettre d'ajuster leur modèle d'affaires ou leur chaîne d'approvisionnement.

<p><b>Chantier productivité</b></p>	<p>Bonification de l'enveloppe consacrée au programme ESSOR afin d'améliorer la productivité des entreprises québécoises et de les aider à devenir plus compétitives et résilientes.</p>	<p>Prêt ou, exceptionnellement, une contribution non remboursable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution financière minimale de 20 % de l'entreprise ou d'une institution privée.</li> <li>- Terme maximum de 10 ans.</li> <li>- Moratoire de remboursement (capital et intérêts) de maximum 5 ans.</li> <li>- Contribution non remboursable pour les projets de 10 000 000 \$ et plus se démarquant en matière de productivité.</li> </ul> <p>* Les aides administrées par le réseau régional d'Investissement Québec excluent la possibilité de contributions non remboursables.</p>	<p>Toute entreprise présentant un projet de transformation numérique d'au moins 100 000 \$.</p> <p>Pour les autres projets de productivité d'au moins 100 000 \$, le secteur primaire et certaines industries de services (par exemple la finance, les arts et spectacles et la restauration) sont exclus, conformément aux normes du programme ESSOR.</p>	<p>Soutenir l'innovation et la productivité des entreprises pour qu'elles puissent se positionner avantageusement auprès des grands donneurs d'ordre, diversifier leurs marchés et assurer leur croissance.</p>
<p><b>Panorama</b></p>	<p>Soutenir les entreprises québécoises dans leurs stratégies et projets de diversification des exportations vers d'autres marchés que les États-Unis requérant du financement de fonds de roulement.</p> <p>Inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un produit de financement;</li> <li>- des services d'accompagnement offerts par Investissement Québec et ses partenaires.</li> </ul>	<p>Prêts à terme allant de 250 000 \$ jusqu'à 1 000 000 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moratoire sur le remboursement du capital pouvant aller jusqu'à 24 mois.</li> </ul>	<p>Entreprises exportatrices qui ont une bonne expérience sur les marchés hors Québec avec un niveau adéquat de préparation et d'engagement.</p>	<p>Soutenir les besoins en fonds de roulement des entreprises pour qu'elles puissent réaliser des projets visant à augmenter ou à diversifier leurs ventes au Canada et à l'international. (hors États-Unis).</p>

Pour plus de précisions, nous vous invitons à vous référer au texte des programmes sur Internet.